

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Ville de Rosemère**

**Une séance extraordinaire** du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue dans la salle du conseil du centre administratif, 235, montée Lesage, Rosemère (Québec) et par visioconférence le lundi 14 novembre 2022 à 12 h 30.

**Sont présents** : Gaëlle Absolonne, directrice générale; Anna Sollazzo, secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications; Robin Bennett, directeur du Service des ressources informationnelles; Florence Delorme, directrice du Service des affaires scolaires et de l'organisation scolaire; Michel Dufour, directeur du Service des ressources matérielles et du transport.

**Présents par visioconférence** : Paolo Galati, président; Melissa Wall, commissaire et vice-présidente substitut; Karla Abraham Di Francesco, Donna Anber, Barbara Barasso, Anick Brunet, Vincent Cammisano, James Di Sano, Olivia Landry et Bob Pellerin, commissaires; et Chloée Alary et Tara Anderson, commissaires-parents.

**Également présents par visioconférence** : Chao Ling Pan, directeur du Service des ressources financières; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration.

**Absents** : Stéphane Henley, commissaire-parent; et Frédéric Greschner, directeur général adjoint.

Le président souhaite à tout le monde la bienvenue à cette séance extraordinaire.

Le président ouvre la séance et obtient confirmation du quorum auprès de la secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications.

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications constate le quorum et confirme que toutes les obligations légales pour la tenue de la présente séance ont été respectées.

**HEURE : 12 h 31**

**1.0 Ouverture de la séance**

**1.1 Reconnaissance du territoire**

*Nous aimerions [J'aimerais] commencer la séance en reconnaissant que la terre sur laquelle nous nous assemblons est un territoire traditionnel de la nation kaniien'keha:ka ou nation mohawk. Aussi connue comme les « gardiens de la porte de l'Est », la nation mohawk est un membre de la Confédération haudenosaunee, qui comprend également les peuples seneca, cayuga, tuscarora, onondaga et oneida.*

*Tous ceux et toutes celles qui s'assemblent ici sont des membres respectés de notre communauté. Plus important encore, ce sont des amis.*

**2.0 Adoption de l'ordre du jour**

Adoption de l'ordre du jour

**CC-221114-CA-0023**

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Barbara Barasso que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier contenue au document n° CC-SWLSB-2022/11/14-CA-001 soit approuvé sans modification.

**Adoptée à l'unanimité**

La commissaire-parent Tara Anderson intègre la séance.

**HEURE : 12 h 32**

### 3.0 Nouvelle école à Saint-Lin-Laurentides – autorisation pour la tenue d’une consultation

Nouvelle école à Saint-Lin-Laurentides	ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation (MEQ) a autorisé la construction d'une nouvelle école dans la région de Lanaudière;
Autorisation pour la tenue d'une consultation	ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier (la Commission scolaire) a choisi la ville de Saint-Lin-Laurentides pour y construire cette nouvelle école;
<b>CC-221114-TS-0024</b>	<p>ATTENDU QU'il sera nécessaire de définir le secteur géographique desservi par cette nouvelle école à Saint-Lin-Laurentides;</p> <p>ATTENDU QU'une consultation publique est nécessaire pour obtenir une rétroaction au sujet de l'orientation et des critères de la Commission scolaire quant au secteur géographique devant être desservi par cette nouvelle école à Saint-Lin-Laurentides;</p> <p>ATTENDU QUE le conseil des commissaires doit adopter une résolution en principe pour enclencher la consultation, conformément à la politique n° 2007-TS-02 : <i>Politique relative au maintien ou à la fermeture d'écoles et à tout changement des services éducatifs dispensés dans une école</i> (la Politique);</p> <p>ATTENDU QUE, conformément à la Politique, la Commission scolaire doit amorcer la consultation par la publication d'un avis public annonçant la tenue d'une assemblée publique;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier confie au Service des affaires scolaires et de l'organisation scolaire et au Service des ressources matérielles et du transport le mandat de consulter, de façon conforme à la politique mentionnée ci-dessus, toutes les parties prenantes de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, en particulier celles des écoles primaires Franklin Hill, Joliette, Laurentia, Pierre-Elliott-Trudeau, Pinewood et Rawdon, sur le secteur géographique devant être desservi par la nouvelle école située à Saint-Lin-Laurentides;</p> <p>QU'un avis public soit publié annonçant la tenue d'une assemblée publique le 29 novembre 2022 à 19 h 30;</p> <p>ET QUE la consultation sur le secteur géographique qui sera desservi par la nouvelle école à Saint-Lin-Laurentides commence le 14 novembre 2022 et se termine le 17 mars 2023.</p>

**Adoptée à l'unanimité**

### 4.0 Prolongation du mandat du comité exécutif

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications fait savoir que le mandat fixé par le conseil pour les membres actuels du comité exécutif a pris fin le 12 novembre 2022 et que l'élection du nouveau comité exécutif aura seulement lieu à la séance du conseil du 23 novembre prochain. La prolongation du mandat nous permettra de présenter des résolutions importantes qui ne peuvent être reportées.

En réponse aux questions, les précisions suivantes sont apportées :

- Le mandat du comité exécutif est prolongé jusqu'à la fin de la prochaine séance du comité exécutif, qui commence à 18 h 30 le 23 novembre prochain. La séance du conseil commence à 19 h 30.
- Il a été décidé qu'il ne serait pas nécessaire de prolonger le mandat du comité exécutif après la fin de la séance prévue à 18 h 30, car la séance subséquente serait en décembre avec un comité exécutif nouvellement élu.

Prolongation du mandat  
du comité exécutif

ATTENDU QUE, conformément à la résolution n° CC-220622-CA-0137, une séance ordinaire du comité exécutif est prévue le 23 novembre 2022 à 18 h 30;

**CC-221114-CA-0025**

ATTENDU QUE, conformément à la résolution n° CC-201111-CA-0024, le mandat actuel des membres du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier prend fin le 12 novembre 2022;

ATTENDU QU'il est donc nécessaire de prolonger le mandat des membres du comité exécutif afin de permettre la tenue de la séance ordinaire prévue le 23 novembre prochain;

ATTENDU QUE le conseil compte tenir une élection des membres du comité exécutif à sa séance ordinaire du 23 novembre 2022, à 19 h 30;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier prolonge le mandat des membres du comité exécutif qui sont toujours en poste à titre de commissaires jusqu'à la fin de la séance du comité exécutif prévue le 23 novembre 2022.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **5.0 Période de questions**

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications confirme qu'il n'y a aucune question.

#### **6.0 Clôture**

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Olivia Landry que la séance soit levée.

**Adoptée à l'unanimité**

**HEURE : 12 h 39**

**PROCHAINE SÉANCE → ORDINAIRE → 23 novembre 2022**